

## CEMA : l'Afrique à cœur !



À l'heure où les relations économiques avec l'Afrique se développent, le MBN a voulu interroger deux des administrateurs du Club des Entrepreneurs Monégasques en Afrique (CEMA), Frédéric Geerts (Rothschild Martin Maurel), Secrétaire Général, et Johanna Houdrouge (Mercure International), membre du Bureau.

**MBN/ Pouvez-vous décrire le CEMA en quelques mots, son historique, ses membres... ?**

**Frédéric Geerts et Johanna Houdrouge :** Le Club des Entrepreneurs Monégasques en Afrique (CEMA) a été créé en 2014 par cinq membres fondateurs (Ascoma, ES-KO, Mercure International, Rothschild Martin Maurel, Sonema) qui partagent un ADN commun : celui d'être actifs sur le continent africain. C'est un club d'échanges qui a bénéficié du parrainage de la FEDEM et du MEB, avec pour règle d'adhésion d'être domicilié à Monaco tout en réalisant une part substantielle de ses activités en Afrique. Nous maintenons aussi une règle de non-concurrence entre nos membres.

Présidé par Patricia Husson (Ascoma), le CEMA rassemble maintenant 22 membres actifs, dont les sociétés couvrent 45 pays africains, y ont des filiales dans 25 pays, y génèrent 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires, et emploient plus de 5 000 collaborateurs. Le CEMA représente ainsi l'essentiel des secteurs de Monaco présents en Afrique.

Il a de plus développé de très forts partenariats avec le Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN) et la Chambre de Commerce Belgique, Luxembourg, Afrique, Caraïbes, Pacifique (CBL-ACP).

**MBN/ Quelles actions met en place le CEMA et qu'apporte-t-il à ses membres ?**

**J.H. :** Le CEMA permet à ses membres de se rencontrer, de mieux se connaître, et d'échanger sur leurs problématiques communes.

Il organise également un voyage annuel dans un pays africain, où chaque membre met en commun son réseau pour permettre le développement de relations d'affaires fructueuses avec les entreprises locales. Nous avons ainsi été successivement à Kinshasa (RD Congo), Abidjan (Côte d'Ivoire), Dakar (Sénégal), à l'Île Maurice, et notre prochain voyage sera en octobre 2019 au Maroc. Chaque déplacement nous permet de rencontrer en trois jours les acteurs locaux. Par exemple, à l'Île Maurice en novembre 2018, la délégation du CEMA a notamment rencontré les responsables de l'Economic Development Board (EDB), les CEO de l'Association des Banques et du Stock Exchange, ainsi que les familles possédantes de leurs conglomérats diversifiés.

Nous recevons aussi des délégations africaines à Monaco, en 2019 celle du Rwanda, prélude à une prochaine mission internationale.

**MBN/ Quelle est l'évolution des relations économiques entre Monaco et l'Afrique et comment le CEMA s'y inscrit-il ?**

**FG. :** Beaucoup ne le savent pas, mais l'Afrique est le deuxième partenaire économique de Monaco, et nos relations ne peuvent que se développer à travers nos missions, mais également via l'accueil d'éminents conférenciers africains en Principauté. Monaco bénéficie d'une excellente image en Afrique, ce que nous pouvons remarquer à chaque voyage par la qualité de l'hospitalité qui nous est réservée. La Principauté est perçue comme une plateforme dynamique, tournée vers l'international, forte de sa neutralité et vierge de passé colonial.

Le CEMA permet d'intensifier et de faciliter ces relations en aidant chacun de ses membres à développer ses contacts professionnels en Afrique.



© DR

Délégation CEMA, Île Maurice, novembre 2018